20240523 Tribune de Lyon

https://tribunedelyon.fr/societe/un-deuxieme-gymnase-evacue-la-ville-de-lyon-assume-sa-nouvelle-doctrine-et-se-retourne-vers-letat/

Un deuxième gymnase évacué : la Ville de Lyon assume sa nouvelle doctrine et se retourne vers l'État

Florent Duplatre - 23 mai 2024

Un gymnase a été évacué sur demande de la municipalité de Lyon ce 22 mai aux alentours de 20h30. C'est la deuxième intervention de ce type au cours du mois.



Illustration Gymnase © Susie Waroude

Mercredi 22 mai au soir, sollicitées par la Ville de Lyon, les forces de l'ordre sont intervenues au gymnase Chanfray (2^e arrondissement), pour déloger 80 femmes et enfants sans abris qui y avaient trouvé refuge.

Après le gymnase Dargent (8°) qui avait été évacué le 3 mai, la Ville de Lyon assume ainsi sa nouvelle doctrine avec célérité, consistant à ne plus accepter les occupations de bâtiments municipaux. Le complexe sportif municipal n'était en effet occupé que depuis quelques heures seulement, à l'initiative du collectif Solidarité entre femmes à la rue. Les forces de l'ordre sont intervenues malgré les protestations et les pleurs des occupants.

Aussitôt, la Ville a justifié sa décision dans un communiqué, expliquant son choix et critiquant l'action du collectif. Pour la municipalité, « le collectif emploie aujourd'hui des méthodes d'occupation ciblées d'équipements exclusivement municipaux. Ceci n'est pas acceptable. » La collectivité affirme avoir proposé des nuitées d'hôtel avant que le groupe de sans-abris n'investisse le gymnase. Une offre « restée sans réponse à ce jour », selon la Ville.



Nous, collectif Solidarité entre Femmes à la rue, lançons un cri de détresse. Nous sommes sans abri, nous subissons des violences morales, physiques, psychologiques. Nous sommes harcelées et sans appui, que nous soyons seules ou avec enfants. Aujourd'hui nous venons toquer aux portes des décideurs : notre place n'est pas à la rue. Une solution urgente pour nous est indispensable. Nous avons droit à la santé, à l'insertion, et pour commencer, au logement!

Cela fait un an que le collectif Solidarité entre femmes à la rue existe. Nous avons déjà connu plusieurs victoires : par notre lutte, nous avons fait ouvrir un lieu d'hébergement après l'occupation du gymnase Bellecombe à Lyon, et deux autres après l'occupation du CCVA de Villeurbanne. Ca n'est pas suffisant : de plus en plus de personnes sont à la rue, des femmes, des enfants, des personnes malades...

Les dernières lois votées sur l'immigration ou les squats nous rendent la vie toujours plus difficile. On ne peut pas louer, on ne peut plus accéder à l'hébergement, on ne peut plus squatter ou planter notre tente, qu'est ce qu'il nous reste comme option?

La loi dit que l'Etat doit nous héberger, mais il ne le fait pas. On a passé l'hiver dehors, et ça fait des semaines qu'on dort sous la pluie. On n'en peut plus ! On demande aux autres institutions, la Mairie et la Métropole, de se mobiliser. On sait que la ville de Lyon attaque l'Etat en justice pour non respect du droit à l'hébergement... Des procès, c'est bien, mais c'est long. Il faudrait des actions plus visibles pour faire réagir l'Etat (multiplier les tentatives de réquisition, mettre à disposition les gymnases de la ville, faire des choix budgétaires axés sur l'hébergement...) On espère bien que l'Etat sera reconnu coupable au tribunal et paiera pour nos hébergements; mais en attendant on habite ici, on travaille ici, on étudie ici, alors notre situation concerne aussi la mairie et la métropole, elles doivent nous aider et elles ont le pouvoir de nous mettre en sécurité!

Il y a trois semaines, nous avons été expulsées d'un gymnase par la police nationale, sur

Le Collectif Solidarité entre Femmes à la rue, a répondu par un texte publié sur les réseaux sociaux, demandant notamment « de pouvoir rester à l'abri dans ce gymnase le temps que les pouvoirs publics proposent un logement digne et pérenne, comme la loi l'impose ». Si c'est habituellement l'État qui se charge des questions de logement et d'hébergement, le collectif estime que : « notre situation concerne aussi la Mairie et la Métropole, elles doivent nous aider et elles ont le pouvoir de nous mettre en sécurité! »

La Ville, elle, renvoie surtout la situation à la seule responsabilité de l'État, estimant qu'il ne remplit pas sa mission et qu'elle « ne peut assumer seule des obligations en matière d'hébergement d'urgence ».

Lire aussi sur Tribune de Lyon : <u>Hébergement d'urgence : Lyon s'allie à quatre autres villes pour</u> attaquer l'État en justice

Par ailleurs la Ville rappelle qu'une rencontre avec le Collectif était prévue le 30 mai, à l'initiative de la députée écologiste Marie-Charlotte Garin, qui s'était employée à renouer le dialogue entre la Ville et des associations furieuses contre ce qu'elles considèrent comme une rupture dans la politique d'accueil de Grégory Doucet. Beaucoup trop tard selon le collectif : « c'est bien méconnaître ce que c'est que dormir une nuit dehors quand on est une femme. La rue tue... », blâme le communiqué.